

MARCHE PUBLIC**DECISION D'ATTRIBUTION N°DECP N°002-2026**

Marché de service -

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes Celavu Prunelli
Lieu-dit Funtanaccia – BP 90038
20129 BASTELICACCIA
Tél. 04 95 52 84 59
contact@celavu-prunelli.fr

Nom, prénom et qualité du signataire du marché public :

NOEL DOMINIQUE LIVRELLI – PRESIDENT

Autorisé par délibération n°2020-038 du 30/06/2020, portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire vers le président en matière de commande publique.

B - Objet de la consultation

Location, maintenance et entretien de copieurs multifonctions neufs

Référence MARCHE : 2025/8- March à procédure adaptée – Marché ordinaire à prix unitaires

Les prestations sont réparties dans des lots définis comme suit :

Lot 1 : Office de tourisme de Bocognano, ALSH et GAL Leader.

Lot 2 : Service finances et RH de Carbuccia (1 copieur)

Lot 3 : Siège de l'intercommunalité de Bastelicaccia (1 copieur)

Lot 4 : Pôle social intercommunal de Bastelicaccia (1 copieur)

Lot 5 : Office de tourisme de Bastelicaccia (1 copieur)

Lot 6 : Crèche de Bastelicaccia (les papillons du Prunelli) (1 copieur)

Lot 7 : Crèche d'Eccica-Suarella (u Nidu) – provisoirement délocalisée à Bastelicaccia – ancienne école de Bottacina (1 copieur)

Lot 8 : Crèche d'Ocana (a Ciuciata Ucanese) (1 copieur)

Lot 9 : Crèche de Carbuccia (1 copieur)

C - Déroulement de la consultation

Publicité :

DCE dématérialisé : oui

Supports de publications	Date de parution
BOAMP	Sans objet
BOAMP ET JOUE	Sans objet
JAL CORSE-MATIN	20/07/2025
Profil acheteur http://cc-celavu-prunelli.emarchespublics.com	18/07/2025

La date limite de réception des offres était fixée au 14/08/2025 à 12h00

D - Élimination des offres**Confère détail - Rapport d'analyse des offres****- Classement des offres**

■ Décision relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres joint en annexe, le pouvoir adjudicateur retient le classement de l'offre proposée par lot .

F - Décision d'attribution

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant au classement des offres, considérant que le candidat a communiqué l'ensemble des pièces de candidature sollicitées, le pouvoir adjudicateur décide d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé :

■ Identité du candidat retenu :

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Aux prix et conditions indiqués dans le DUCE après négociation correspondant montant de :

LOT	Intitulé	OPERATEUR ECONOMIQUE	Montant Détail estimatif € HT
1	Office de tourisme de Bocognano, ALSH et GAL Leader.	GPT (groupement) Copie conforme 20167 AFA	4 437,72 €
2	Service finances et RH de Carbuccia (1 copieur)	Solution expert Bureautique 20167 Ajaccio	8 541,00 €
3	Location, maintenance et entretien de copieurs multifonctions neufs	GPT Copie conforme 20167 AFA	14 746,68 €
4	Pôle social intercommunal de Bastelicaccia (1 copieur)	Solution expert Bureautique 20167 Ajaccio	7 312,50 €
5	Office de tourisme de Bastelicaccia (1 copieur)	Solution expert Bureautique 20167 Ajaccio	6 598,80 €
6	Crèche de Bastelicaccia (les papillons du Prunelli) (1 copieur)	GPT Copie conforme 20167 AFA	4 288,32 €
7	Crèche d'Eccica-Suarella (u Nidu) – provisoirement délocalisée à Bastelicaccia – ancienne école de Bottacina (1 copieur)	GPT Copie conforme 20620 Biguglia	4 288,32 €
8	Crèche d'Ocana (a Ciuciata Ucanese) (1 copieur)	GPT Copie conforme 20167 AFA	4 238,32 €
9	Crèche de Carbuccia (1 copieur)	GPT Copie conforme 20167 AFA	4 238,32 €

Moins ou choix de l'offre proposé : Pour les motifs indiqués au RAO.

Pour l'autorité compétente par délégation

G - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice



A BASTELICACCIA, le 19/01/2025

Le Président
ND LIVRELLI



Annexes :

1. Rapport d'analyse des offres
2. Attestations de publications
3. Registre des dépôts
4. Registre des retraits
5. Attestation de clôture

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-242000503-20260119-DECP0022026-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/02/2026

Publication : 18/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

